



Hamanie

N° 019 - 23.09.2024

Mian Media



CÔTE D'IVOIRE

La CPI annonce la fermeture de son bureau à Abidjan en 2025.

RDC

Trois Américains condamnés à mort pour tentative de coup d'État font appel

MALI

La double attaque jihadiste à Bamako fait plus de 70 morts et plus de 200 blessés, selon des sources sécuritaires et civiles.

THE DENKYEM CONFERENCE

ÉDITION 2024

Vers une Côte d'Ivoire plus inclusive



SOMMAIRE

THE DENKYEM CONFERENCE 2024

3 - 6

NOS ARTICLES

7 - 22

CÔTE D'IVOIRE : PHÉNOMÈNE D'ENLÈVEMENT DES ENFANTS, LE GOUVERNEMENT LANCE LE PLAN ALERTE ENLÈVEMENT (PAE) POUR ENDIGUER LE FLÉAU

8 - 9

MALI : LA DOUBLE ATTAQUE JIHADISTE À BAMAKO FAIT PLUS DE 70 MORTS ET PLUS DE 200 BLESSÉS, SELON DES SOURCES SÉCURITAIRES ET CIVILES

10 - 11

RDC : TROIS AMÉRICAINS CONDAMNÉS À MORT POUR TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT FONT APPEL

12 - 13

CÔTE D'IVOIRE : LA CPI ANNONCE LA FERMETURE DE SON BUREAU À ABIDJAN EN 2025 - LE GOUVERNEMENT SE RÉJOUIT DE LA DÉCISION

14

GUINÉE : LE COLONEL CLAUDE PIVI, ENNEMI NUMÉRO UN DE LA JUNTE, ET SON FILS VERNY ARRÊTÉS AU LIBERIA

15

COMORES : L'AGRESSEUR DU PRÉSIDENT AZALI ASSOUMANI EST MORT EN DÉTENTION

16 - 17

ÉGYPTE : DEUX TRAINS ENTRENT EN COLLISION DANS LE DELTA DU NIL, AU MOINS 3 MORTS ET 40 BLESSÉS

18

SÉNÉGAL : BASSIROU DIOMAYE FAYE DISSOUT OFFICIELLEMENT L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LES LÉGISLATIVES FIXÉES AU 17 NOVEMBRE 2024

19 - 20

GUERRE AU SOUDAN : L'OMS DÉPLORE PLUS DE 20 000 MORTS ET S'INQUIÈTE DE L'AMPLEUR DE LA CRISE HUMANITAIRE

21 - 22

Crédit photo : Arnaud Gohi & Manou Virtuose



*Dr Emmanuel Mian
Président de Denkyem Institute*

CLAP DE FIN POUR THE DENKYEM CONFERENCE 2024

Le samedi 7 septembre dernier, la 3e édition de The Denkyem Conference, événement phare de Denkyem Institute, s'est tenue à l'amphithéâtre de l'immeuble CRRAE-UMOA à Abidjan, Plateau. Cet événement, devenu incontournable, a rassemblé des experts et des décideurs autour du thème central de cette année : « Croissance inclusive en Côte d'Ivoire – Franchir les portes du paradis ».

Le thème, inspiré d'un rapport de la Banque Mondiale, mettait en lumière les défis persistants de la redistribution des richesses en Côte d'Ivoire, un pays en pleine croissance mais dont les progrès économiques peinent à se traduire par une amélioration notable des conditions de vie pour une large partie de la population. L'objectif de la conférence était de revenir sur certains des piliers fondamentaux de l'indice de développement humain (IDH) : l'éducation, la santé, et le coût de la vie.

Trois panels pour une réflexion en profondeur

Cette année, les débats se sont articulés autour de trois panels thématiques, chacun abordant des aspects cruciaux pour la croissance inclusive en Côte d'Ivoire.



Panélistes

Déborah Konan (modératrice) - Débora Ballé - Gérard Kambiré

PANEL 1 : ÉDUCATION

L'éducation, véritable levier de développement, a été au cœur des échanges du premier panel. Les intervenants ont discuté des défis rencontrés par le système éducatif ivoirien, notamment l'accès inégal à une éducation de qualité, l'adéquation entre les formations proposées et les besoins du marché du travail, ainsi que l'importance de l'alphabétisation dans les zones rurales. Les solutions proposées incluaient des réformes pour moderniser le programme éducatif et mieux préparer les jeunes aux défis de demain.



**Panélistes**

Abdoulh Coulibaly (modérateur) - Israel Guebo - Stéphane Dié

PANEL 2 : CHERTÉ DE LA VIE

La question de la cherté de la vie, un sujet de préoccupation majeur pour de nombreux Ivoiriens, a été au centre du deuxième panel. Les panélistes ont examiné les causes de l'augmentation des prix des produits de première nécessité et l'impact de cette situation sur le pouvoir d'achat des ménages. Ils ont également discuté des politiques économiques à mettre en place pour stabiliser les prix et favoriser une meilleure redistribution des richesses.

**Panélistes**

Dr Évrard Zeadé (modérateur) - Dr Richmond Tche - Dr Germain Kanga

PANEL 3 : SANTÉ

Le dernier panel s'est concentré sur le système de santé en Côte d'Ivoire, un domaine souvent mis à rude épreuve. Les discussions ont porté sur l'accès aux soins de santé, les disparités régionales en matière de services médicaux, et les moyens de renforcer le système de santé publique pour répondre aux besoins d'une population en croissance rapide. Les experts ont souligné l'importance de renforcer les infrastructures médicales, d'améliorer la formation du personnel de santé, et de rendre les soins plus accessibles aux populations vulnérables.

Crédit photo : Arnaud Gohi & Manou Virtuose



VERS UNE CÔTE D'IVOIRE PLUS INCLUSIVE

La Denkyem Conference 2024 a permis de mettre en lumière les solutions et réformes nécessaires pour construire une Côte d'Ivoire plus inclusive. Les débats ont révélé que, bien que la croissance économique soit indéniable, des efforts considérables restent à fournir pour en faire bénéficier tous les segments de la société.

Les participants sont repartis avec des idées concrètes et des pistes d'action pour transformer les défis en opportunités, dans l'espoir de voir la Côte d'Ivoire franchir véritablement « les portes du paradis » et améliorer son classement en matière de développement humain.

L'événement s'est conclu sur une note d'optimisme et un appel à l'engagement collectif pour une croissance véritablement inclusive.

NOS ARTICLES

Photo : MIS

**CÔTE D'IVOIRE****Société**

PHÉNOMÈNE D'ENLÈVEMENT DES ENFANTS, LE GOUVERNEMENT LANCE LE PLAN ALERTE ENLÈVEMENT (PAE) POUR ENDIGUER LE FLÉAU

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé, a procédé, ce vendredi 20 septembre 2024, au lancement officiel du Plan Alerte Enlèvement (PAE) depuis son cabinet au Plateau.

Cette initiative a été présentée lors d'une conférence de presse co-animee avec le procureur adjoint de la République près le tribunal de première instance du Plateau, Alexandre Koné.

Avec ce plan, la Côte d'Ivoire devient le premier pays africain à mettre en place une alerte enlèvement pour protéger les mineurs et renforcer la sécurité.

Selon le procureur Alexandre Koné, quatre critères cumulatifs permettent de déclencher l'alerte. Ces critères sont évalués de manière rigoureuse par le procureur de la République, qui a le dernier mot sur le déclenchement de l'alerte. Il suit l'enquête et assure la protection des droits des victimes en collaboration avec les officiers de police judiciaire.

Les critères sont les suivants : « La victime doit être mineure, c'est-à-dire âgée de moins de 18 ans. Les personnes ayant atteint 18 ans ne sont pas concernées par ce mécanisme. Ensuite, l'enlèvement doit être avéré, même en l'absence de précisions sur la position ou la situation de l'enfant. Il faut aussi que la vie ou l'intégrité physique de la personne soit en danger. Enfin, il doit exister des éléments dont la diffusion permettrait la localisation de l'enfant ou de ses ravisseurs », a précisé Alexandre Koné.

Une fois l'alerte déclenchée, plusieurs acteurs entrent en jeu : les forces de l'ordre, les médias, les autorités locales, les opérateurs de téléphonie, les services sociaux du ministère de la Protection de l'Enfant, ainsi que la population. Les messages d'alerte seront diffusés via divers canaux (télévision, radio et réseaux sociaux) afin d'assurer une large couverture. Ils seront valables pour une durée de 24 heures.

Le message d'alerte a été conçu pour être court,

précis et facile à mémoriser. Il inclut des informations sur l'enfant enlevé sans jamais révéler son nom, afin de protéger son identité. Cependant, l'identité de l'auteur peut être divulguée si elle est confirmée par les enquêteurs.

Alexandre Koné a également souligné l'importance de la collaboration entre les différents acteurs, car la réussite de ce plan repose sur une coopération franche. « Ce dispositif est crucial et chaque acteur doit jouer son rôle pour relever le défi de la protection de nos enfants mineurs », a-t-il affirmé.

De son côté, le ministre de l'Intérieur, Vagondo Diemandé, s'est félicité de cette initiative, qui s'inscrit dans la vision stratégique du Président de la République, Alassane Ouattara, en matière de sécurité des personnes et des biens, en particulier des enfants.

« Sous la conduite éclairée du Président de la République, la Côte d'Ivoire se distingue sur la scène internationale. Champions d'Afrique de football, numéro un mondial en dictée, nous devons aujourd'hui le premier pays africain à mettre en œuvre le Plan Alerte Enlèvement. Nous sommes la Côte d'Ivoire de la réussite, celle qui excelle et qui veille à la protection de ses enfants », a déclaré le ministre.

Au nom du Président de la République, le ministre a exprimé sa profonde gratitude à la France pour son appui technique et matériel décisif dans la mise en place de ce plan.

« C'est un engagement fort que prend la Côte d'Ivoire aujourd'hui à travers ce lancement. Cette initiative témoigne de l'engagement collectif du gouvernement dans la protection de nos enfants », a ajouté le ministre.

Le processus de création de cet outil stratégique est le fruit d'une coopération étroite entre la Côte d'Ivoire et la France. Il a été marqué, dès 2021, par des travaux techniques, incluant des formations dispensées par des experts français, un séminaire à l'École de police d'Abidjan avec les responsables de sept ministères, ainsi que de nombreuses réunions de coordination.

En 2022, une visite de travail du ministre de l'Intérieur français a eu lieu le 26 avril, et une convention d'adoption de cet outil stratégique a été signée par sept ministres, dont le ministre d'État chargé de la Défense, ainsi que les ministres de la Justice, des Eaux et Forêts, de la Communication, des Transports, et de la Famille, de la Femme et de l'Enfant. Ce processus a également bénéficié d'un soutien sous forme d'équipements et de formations.

Selon les statistiques officielles fournies par la police lors de la cérémonie, sur les 68 enlèvements d'enfants enregistrés entre 2014 et 2024, 63 ont été résolus et 4 victimes ont été tuées.

Photo : ORTM



MALI

Politique



LA DOUBLE ATTAQUE JIHADISTE À BAMAKO FAIT PLUS DE 70 MORTS ET PLUS DE 200 BLESSÉS, SELON DES SOURCES SÉCURITAIRES ET CIVILES

On en sait désormais un peu plus sur le bilan de la double attaque de Bamako, perpétrée le 17 septembre dernier par le JNIM (Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans). Ce groupe jihadiste a attaqué une école de gendarmerie et une base militaire située à l'aéroport de Bamako.

Bien que le bilan officiel n'ait pas encore été communiqué, des sources sécuritaires et civiles maliennes ont indiqué ce jeudi que plus de 70 morts et plus de 200 blessés ont été enregistrés. Certaines de ces sources précisent que ce bilan pourrait encore s'alourdir, car plusieurs blessés ont succombé à leurs blessures quelques jours après l'attaque.

Sur ces 70 morts, une vingtaine de victimes a perdu la vie lors de l'attaque de la base militaire située à l'aéroport de Bamako.

L'essentiel des victimes a été tué dans les locaux ou aux alentours de l'école de gendarmerie du quartier de Faladié, où les élèves ont été surpris dans leur sommeil par les assaillants.

Les chiffres exacts sur le nombre de gendarmes, de soldats et de civils parmi les victimes ne sont pas encore disponibles. Cependant, il est important de rappeler que les jihadistes ont visé des cibles militaires, contrairement aux attentats de 2015 qui avaient ciblé des lieux civils, tels que le bar La Terrasse et l'hôtel Radisson.

Le jeudi 19 septembre au soir, les autorités maliennes ont annoncé la fermeture de sept marchés aux bestiaux de la capitale pour des « raisons d'ordre public », selon un média international.

Le JNIM, affilié à al-Qaïda et auteur de cette double attaque, a revendiqué dans ses messages de propagande la mort ou la blessure de « plusieurs centaines » de personnes, affirmant avoir infligé de « lourdes pertes » aux « mercenaires de Wagner ».

Une cérémonie funéraire devait avoir lieu en fin d'après-midi, ce jeudi, à Bamako, mais aucune image ou information supplémentaire n'a été disponible à ce stade.

Les autorités maliennes de transition, ainsi que leurs alliés nigériens et burkinabè de l'Alliance des États du Sahel, ne communiquent plus depuis longtemps sur les soldats tués lors des attaques « terroristes ». Officiellement, cela vise à ne pas faire le jeu de l'ennemi et à préserver le moral des troupes. Ceux qui s'y risquent, pour des raisons de transparence ou pour honorer la mémoire des militaires, sont souvent accusés de vouloir saper le moral des troupes. Les opposants aux régimes militaires en place estiment quant à eux qu'il s'agit de dissimuler la véritable situation sécuritaire du pays, ce qui pourrait fragiliser le pouvoir en place.

Le président de transition du Niger, le général Tiani, a adressé ce jeudi soir un message de compassion et de solidarité à son homologue malien, exprimant « ses condoléances les plus émues » et « sa profonde compassion au peuple malien frère » après la « malveillante attaque terroriste du 17 septembre ».

L'Union africaine, de son côté, a « condamné la violente attaque terroriste perpétrée à Bamako » mardi. Dans un communiqué diffusé ce jeudi matin, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a présenté « ses sincères condoléances » aux forces maliennes, aux familles des victimes, aux autorités et au peuple du Mali. L'Union africaine a également souligné que ces attaques « mettent en évidence la nécessité de redoubler d'efforts collectifs pour lutter plus efficacement avec le Mali et les autres pays du Sahel victimes des actions terroristes », lançant un « appel pressant au renforcement de la collaboration stratégique régionale et internationale ». Le Tchad a également réagi, dénonçant ces « actes barbares qui ont fait de nombreuses victimes innocentes » et causé « d'importants dégâts matériels ». N'Djamena a exprimé sa « solidarité indéfectible » au peuple et aux autorités du Mali.

Photo : Africanews



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Politique



TROIS AMÉRICAINS CONDAMNÉS À MORT POUR TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT FONT APPEL

Condamnés à mort vendredi dernier par un tribunal militaire pour tentative de coup d'État en République Démocratique du Congo (RDC), trois Américains, par le biais de leur avocat, ont interjeté appel ce mardi 19 septembre 2024.

Ces trois Américains font partie d'un groupe de 37 personnes condamnées à mort pour les mêmes faits. Les accusés, pour la plupart des Congolais, mais aussi un Britannique, un Belge et un Canadien, avaient cinq jours pour faire appel du verdict concernant les accusations de tentative de coup d'État, de terrorisme et d'association criminelle. Quatorze personnes ont été acquittées lors du procès.

La RDC a rétabli la peine de mort au début de l'année, levant un moratoire de plus de deux décennies, alors que les autorités tentent de réduire la violence et les attaques militantes dans le pays. Les hommes reconnus coupables de la tentative de coup d'État seront probablement exécutés par un peloton d'exécution.

Richard Bondo, l'avocat des Américains condamnés, a soutenu que le rétablissement de la peine de mort en RDC, qui a ratifié le traité de Rome, est illégal. Selon lui, le Parlement aurait dû décider d'une peine alternative, a-t-il déclaré au micro de l'AP.

Six personnes ont été tuées lors de la tentative de coup d'État ratée, menée par Christian Malanga, une figure peu connue de l'opposition, en mai. Cette attaque visait le palais présidentiel et un proche allié du président Félix Tshisekedi. Selon l'armée congolaise, Christian Malanga a été tué par balle alors qu'il résistait à son arrestation, peu après avoir diffusé l'attaque en direct sur ses réseaux sociaux.

Le fils de Christian Malanga, Marcel Malanga, âgé de 21 ans et citoyen américain, ainsi que deux autres Américains, ont été condamnés pour leur implication dans la tentative de coup d'État. Les autres Américains sont Tyler Thompson Jr, 21 ans, qui s'était envolé pour l'Afrique depuis l'Utah avec le jeune Malanga pour ce que sa famille croyait être des vacances gratuites, et Benjamin Reuben Zal-

man-Polun, 36 ans, qui aurait connu Christian Malanga par l'intermédiaire d'une société d'extraction d'or.

Marcel Malanga a déclaré à la cour que son père l'avait forcé, ainsi que son ami de lycée, à participer à l'attaque. « Papa avait menacé de nous tuer si nous ne suivions pas ses ordres », a déclaré Marcel Malanga. Sa mère, Brittney Sawyer, affirme que son fils est innocent et qu'il ne faisait que suivre les ordres de son père, qui se considérait comme le président d'un gouvernement fantôme en exil.

Depuis l'arrestation de son fils, Brittney Sawyer s'est concentrée sur la collecte de fonds pour lui envoyer de l'argent afin qu'il puisse acheter de la nourriture, des produits d'hygiène et un lit. Marcel dort sur le sol de sa cellule à la prison militaire de Ndolo et souffre d'une maladie du foie.

Photo : AP



CÔTE D'IVOIRE

Politique

LA CPI ANNONCE LA FERMETURE DE SON BUREAU À ABIDJAN EN 2025, LE GOUVERNEMENT SE RÉJOUIT DE LA DÉCISION

Le bureau de la Cour pénale internationale (CPI) fermera définitivement en Côte d'Ivoire en 2025. Le gouvernement ivoirien, par le biais de son porte-parole, le ministre Amadou Coulibaly, s'est dit satisfait de cette annonce, ce mercredi 18 septembre 2024, lors de la conférence de presse qui a suivi le conseil des ministres.

« Nous n'avons pas de réaction particulière à cette annonce. Le bureau de la CPI s'est installé ici, bien entendu avec l'accord du gouvernement ivoirien. S'il estime avoir achevé sa mission et décide de fermer, nous ne pouvons que nous en réjouir. Cela démontre que nos juridictions nationales fonctionnent bien et ont pris le relais », a déclaré le ministre de la Communication, par ailleurs porte-parole du gouvernement.

Photo : AFP



GUINÉE

Politique



LE COLONEL CLAUDE PIVI, ENNEMI NUMÉRO UN DE LA JUNTE, ET SON FILS VERNY ARRÊTÉS AU LIBERIA

Fin de cavale pour le colonel Claude Pivi. En fuite depuis le 4 novembre 2023, suite à son évasion de prison, l'homme le plus recherché de Guinée et ennemi numéro un de la junte dirigée par le général Mamady Doumbouya a été arrêté le mardi 17 septembre 2024, en soirée, au Liberia, en compagnie de son fils Verny Pivi. Leur capture s'est produite dans un village frontalier entre le Liberia et la Guinée, lors d'un contrôle de routine de la police libérienne, selon plusieurs sources officielles.

Claude Pivi avait été condamné en juillet dernier à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de 25 ans, dans le cadre du procès du massacre du 28 septembre 2009, qui avait fait plus de 150 morts. Sa tête avait été mise à prix pour un montant de cinq cent millions (500 000 000) de francs guinéens. Il est désormais aux arrêts, après une cavale qui aura duré environ onze mois.

Verny Pivi, pour sa part, est soupçonné d'être le cerveau de l'opération qui a permis l'évasion de son père de la prison centrale de Conakry.

Les Guinéens ont découvert Claude Pivi à la fin des années 2000. Le militaire a rapidement gagné en influence au sein de l'armée et s'est hissé au sommet de l'État. Sous la junte de Moussa Dadis Camara, il a même été nommé ministre chargé de la Sécurité présidentielle. « En période de crise », il changeait d'apparence, abandonnant son bérét rouge du BATA (Bataillon autonome des troupes aéroportées) et « marchait avec des cauris sur la tête », des coquillages réputés pour leurs pouvoirs mystiques, ce qui lui donnait un air de « chef de village » ou de « guerrier traditionnel », a décrit un journaliste ayant couvert les activités de la junte à l'époque.

Ce mardi 17 septembre, visiblement, ses pouvoirs mystiques l'ont abandonné, et il n'a pas pu échapper à la police libérienne. Selon des sources bien informées, les deux fugitifs auraient été extradés vers la Guinée. Cependant, ni le ministère de la Justice ni le parquet de Dixinn n'ont encore réagi à cette arrestation.

Photo : AFP

 COMORESPolitique 

L'AGRESSEUR DU PRÉSIDENT AZALI ASSOUMANI EST MORT EN DÉTENTION

Aux Comores, le Président de la République, Azali Assoumani, a été victime d'une agression au couteau le vendredi 13 septembre 2024, alors qu'il assistait à des funérailles à Salimani-Itsandra, une localité située sur la côte occidentale de l'île de Grande Comore. Dans un communiqué publié ce même vendredi, la présidence avait annoncé que le Président Azali Assoumani « a été légèrement blessé à l'arme blanche » et avait précisé que l'assailant avait été remis aux services de sécurité.

Le samedi 14 septembre, lors d'une conférence de presse, le procureur de la République a informé le public que l'auteur de cette attaque au couteau contre le président Azali Assoumani est décédé alors qu'il était aux mains des enquêteurs.

Le magistrat a précisé que l'agresseur était un jeune militaire de 24 ans, nommé Ahmed Abdou, surnommé Fanon, originaire de Salimani-Itsandra. « L'assaillant était isolé dans une salle pour qu'il se calme, hier après son interpellation », et « lorsque les enquêteurs se sont présentés ce matin pour l'auditionner, ils l'ont trouvé allongé par terre, ina-

nimé », a déclaré le procureur Ali Mohamed Djouaid. Il a ajouté qu'un médecin a constaté le décès.

L'agresseur a blessé deux personnes, dont le président, avec un couteau de cuisine, a précisé le magistrat. « Les agents de la sécurité du président ont immédiatement maîtrisé le jeune homme et l'ont remis aux enquêteurs », a-t-il ajouté.

Gendarme depuis deux ans, Ahmed Abdou n'avait pas regagné son unité à l'issue d'une « permission de 24 heures » le 11 septembre, selon le procureur.

« Une enquête est en cours pour comprendre les circonstances ou les raisons qui ont poussé le jeune homme à vouloir attenter à la vie du président. Une autre enquête est également en cours pour élucider les circonstances de sa mort », a poursuivi le procureur, précisant que le corps a été remis à sa famille, qui l'a enterré dès samedi après-midi.

Dans la matinée, la porte-parole du gouvernement, Fatima Ahamada, avait assuré que le président allait « très bien ». Le ministre de l'Énergie, Aboubacar Saïd Anli, a précisé que le président avait été

blessé au « cuir chevelu », nécessitant des « points de suture ».

Photo : AP



ÉGYpte

Société

DEUX TRAINS ENTRENT EN COLLISION DANS LE DELTA DU NIL, AU MOINS 3 MORTS ET 40 BLESSÉS

L'Égypte a été frappée par une nouvelle tragédie ferroviaire ce samedi 14 septembre 2024. Deux trains de passagers sont entrés en collision dans le Delta du Nil, causant la mort d'au moins trois personnes, dont deux enfants.

Le drame s'est produit précisément dans la ville de Zagazig, capitale de la province de Sharqiya, selon un communiqué de l'autorité ferroviaire égyptienne.

Le gouvernement égyptien, à travers le ministère de la Santé, a confirmé que l'accident a fait 40 blessés. Des vidéos tournées sur les lieux de l'accident et diffusées sur internet montrent un wagon de train écrasé par l'impact, tandis que des témoins et des secouristes tentaient d'extraire les blessés à travers les fenêtres des voitures de passagers.

En Égypte, ce type d'accident est fréquent. Des déraillements et collisions ferroviaires sont régulièrement déplorés, une situation due, selon plusieurs observateurs, au système ferroviaire vieillissant du pays, aggravé par une mauvaise gestion chronique.

Face à ces problèmes persistants, le gouvernement égyptien a annoncé ces dernières années des initiatives visant à moderniser son réseau ferroviaire.

Dans cette optique, en 2018, le président Abdel Fattah al-Sissi avait estimé qu'environ 250 milliards de livres égyptiennes, soit environ 8,13 milliards de dollars, seraient nécessaires pour rénover correctement le réseau ferroviaire négligé du pays.

Pour rappel, le mois dernier, un autre accident avait coûté la vie à deux personnes. Cet accident impliquait un train et un camion traversant les voies ferrées dans la province méditerranéenne d'Alexandrie, la deuxième ville la plus peuplée d'Égypte, située dans le nord-ouest du Delta du Nil.

Photo : AFP



SÉNÉGAL

Politique



BASSIROU DIOMAYE FAYE DISSOUT OFFICIELLEMENT L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LES LÉGISLATIVES FIXÉES AU 17 NOVEMBRE 2024

Au Sénégal, la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, était attendue depuis plusieurs jours. Elle est désormais effective. Dans une adresse à la nation retransmise sur les antennes de la chaîne nationale sénégalaise, dans la soirée du jeudi 12 septembre 2024, le président sénégalais a officiellement annoncé la dissolution de cette institution, en vertu de l'article 87 de la Constitution.

Dans son discours de 7 minutes, le président Bassirou Diomaye Faye, élu dès le premier tour à la présidentielle du 24 mars dernier, a d'abord évoqué la situation politique délicate à laquelle il est confronté, avec un Parlement dominé par l'opposition, notamment les députés du camp de son prédécesseur, Macky Sall.

Conformément aux règles du Conseil constitutionnel, le chef de l'État sénégalais devait attendre deux ans de législature avant de pouvoir dissoudre l'Assemblée nationale. Ce délai a été atteint le 12 septembre.

Lors de son message, le successeur de Macky Sall a clairement accusé la majorité parlementaire de « ramer à contre-courant de la volonté du peuple sénégalais ». Il a expliqué que les blocages intervenus ces derniers jours à l'Assemblée nationale l'ont convaincu que « le gage d'une collaboration franche avec la majorité parlementaire (...) était une illusion. Celle-ci ayant décidé de se détourner du peuple pour promouvoir le culte du blocage et ainsi entraver la mise en œuvre du projet sur la base duquel j'ai été élu », a-t-il souligné.

S'appuyant sur l'article 87 de la Constitution, et après avoir consulté le Conseil constitutionnel, le Premier ministre et le président de l'Assemblée nationale, Bassirou Diomaye Faye a pris sa décision : « Je dissous l'Assemblée nationale pour demander au peuple souverain les moyens institutionnels qui me permettront de donner corps à la transformation systémique que je leur ai promise. Aujourd'hui, plus que jamais, l'heure est venue d'ouvrir une nouvelle page à notre quinquennat », a-t-il déclaré.

Cette dissolution était finalement la seule option dont disposait le président sénégalais pour pouvoir mettre en œuvre certaines promesses de campagne, notamment la suppression d'institutions jugées inutiles et coûteuses, comme le Conseil économique, social et environnemental et le Haut Conseil des collectivités territoriales.

Dans son discours, il a évoqué plusieurs exemples de blocages, tels que le débat d'orientation budgétaire, annulé fin juin, après le boycott des députés de la coalition de l'ex-président Macky Sall. Le même scénario s'est répété la semaine dernière, avec le rejet en bloc par les députés de l'opposition de la proposition visant à supprimer le Haut Conseil des collectivités territoriales et le Conseil économique, social et environnemental.

Après cette dissolution, les Sénégalais seront de nouveau appelés aux urnes pour les élections législatives, fixées au 17 novembre 2024. Ils auront à voter une nouvelle fois pour la rupture que souhaite incarner le camp du président Bassirou Diomaye Faye.

Photo : AFP



SOUDAN

Politique



GUERRE, L'OMS DÉPLORE PLUS DE 20 000 MORTS ET S'INQUIÈTE DE L'AMPLEUR DE LA CRISE HUMANITAIRE

La guerre au Soudan est en train de devenir l'une des crises humanitaires les plus graves au monde.

Bien que cette guerre ne soit pas autant médiatisée que celles de Gaza ou de l'Ukraine, elle a tout de même engendré un nombre tragique de pertes en vies humaines, un déplacement massif de la population, et une famine imminente qui menace d'aggraver encore davantage la situation.

En déplacement au Soudan dimanche dernier, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur Général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a exprimé son inquiétude quant à l'ampleur de cette crise. Selon lui, la guerre au Soudan a déjà causé la mort de plus de 20 000 personnes, un chiffre qu'il considère comme sous-estimé. Ce conflit a également déplacé plus de 10 millions de personnes à l'intérieur du pays et contraint 2 millions d'autres à fuir vers les pays voisins, faisant du Soudan le plus grand foyer de réfugiés internes au monde aujourd'hui.

Dr Tedros a souligné l'urgence de la situation dans ses propos : « Le conflit au Soudan a jusqu'à présent tué plus de 20 000 personnes, ce qui est probablement une sous-estimation. Il a déplacé plus de 10 millions de personnes à l'intérieur du pays et contraint 2 millions d'autres à fuir vers les pays voisins. C'est actuellement le plus grand déplacement interne de personnes dans le monde », a-t-il déploré.

Le Directeur Général de l'OMS a également abordé les conséquences dévastatrices de la guerre : « Je crois en un dicton qui dit que là où il y a une volonté, il y a un chemin. Et pour toutes les parties, il y aura un chemin pour trouver une solution politique et durable. La guerre n'apporte que destruction. Vous avez vu tous les malheurs qui ont suivi le début de ce conflit : la guerre apporte la famine, le déplacement... Elle ravive des maladies longtemps oubliées, et surtout, elle engendre des atrocités sur les femmes, notamment la violence basée sur le genre et le viol. Je ne vois aucun avantage à la

guerre, seulement la destruction et les souffrances que j'ai décrites. »

Il a appelé à un cessez-le-feu immédiat pour permettre une solution politique durable au conflit. Le premier responsable de l'OMS a également demandé une meilleure protection des établissements de santé et un accès sécurisé aux fournitures d'aide, notamment pour étendre le programme de vaccination. « Si nous parvenons à faire cela, nous sauverons des millions de vies, principalement des enfants et des femmes, qui vivent aujourd'hui en situation de survie extrême », a-t-il conclu.



Hamaniè

Contactez-nous

 emmanuel.mian@mianmedia.com

  (+33) 7 55 89 00 81

  (+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site internet
www.mianmedia.com